

69027 Code INSEE	SYSEG BUDGET SYSEG ANNEXE EAUX PLUVIALES	2021
---------------------	---------------------------------------------	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021, le Comité syndical décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Nombre de membres en exercice : 19 titulaires
Nombre de membres présents : 12
Nombre de membres exprimés : 14
VOTES :
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° 2022-11

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 402 055,38 €
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	- 9 919,71 €
C. Résultat à affecter : = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	392 135,67 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	- 454 329,08 €
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	- 139 679,35 €
Besoin de financement F. = D. + E.	594 008,43 €
AFFECTATION = C. = G. + H.	392 135,67 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	392 135,67 €
2) H. Report en exploitation R 002 (2)	0,00 €
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention 0.00 ou autofinancement : 0.00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

A Brignais, le 28 mars 2022

Le Président, Gérard FAURAT


